



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2024: taux de chômage stable à 3,7%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud se maintient à 3,7 % à la fin du mois d'avril 2024. Il recule de 0,1 point au niveau national et reste stable aussi bien en Suisse romande qu'en Suisse alémanique.

A la fin avril, le canton de Vaud compte 15'261 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾, enregistrant ainsi 92 personnes de moins par rapport à la fin du mois de mars 2024 (-0,6 %). A l'inverse, l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ progresse légèrement et se fixe à 24'121 (+82, soit +0,3 %). Il y a un an, au mois d'avril 2023, le taux de chômage se situait à 3,1 %.

Au cours du mois d'avril 2024, les ORP vaudois ont inscrit 3010 nouvelles personnes et annulé 2927 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3572 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en légère baisse de 0,7 % par rapport à mars 2024.

Dans la plupart des groupes de professions, les effectifs de personnes au chômage n'ont que faiblement varié par rapport au mois dernier. Les « employés de commerce, de bureau » (+33) et les « professions du commerce de détail » (+23) présentent les plus fortes progressions mensuelles. A l'opposé, les métiers liés à la construction enregistrent les plus importants reculs (-68). Les personnes inscrites depuis moins de douze mois (-137) et les personnes sans formation professionnelle (-121) affichent également une diminution de leurs effectifs.

Sur le plan régional, trois districts voient leur taux de chômage baisser ce mois : avec -0,2 point pour l'Ouest lausannois (4,2 %) et -0,1 point pour Lausanne (4,6 %) et Broye-Vully (3,9 %). Les districts de Morges (2,9 %) et de Nyon (3,4 %) connaissent une hausse de leur taux de chômage de 0,1 point par rapport à mars 2024. Tous les autres districts conservent des taux identiques à ceux du mois dernier.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1780, en baisse de 59 personnes en un mois (-3,2 %) et de 490 personnes en un an

(-21,6 %).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,3 point et atteindrait 3,4 %.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, [francoise.favre\(at\)vd.ch](mailto:francoise.favre(at)vd.ch), 021 316 61 01